



Paris, le 09 août 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Stockage de l'eau : urgence à concrétiser les annonces !

Il y a un an jour pour jour, alors que la France traversait un épisode de sécheresse, les ministres Nicolas Hulot et Stéphane Travert faisaient des annonces prometteuses en matière de gestion de la ressource en eau, notamment sur le stockage.

Aujourd'hui, l'heure est à un triste bilan alors que les agriculteurs connaissent un nouvel épisode de sécheresse affectant toutes les productions.

La cellule d'expertise chargée par les ministres en août 2017, d' « examiner les projets de territoire en cours, de proposer des pistes d'accélération de leur réalisation », n'a toujours pas rendu son rapport, et aucune mesure n'a été prise pour mener une politique active et ambitieuse du stockage de l'eau.

Lors des débats sur la loi EGALIM, les mesures soutenues par la profession en faveur du stockage de l'eau ont été systématiquement rejetées par le Gouvernement renvoyant aux Assises de l'eau toute discussion.

Si le ministre Stéphane Travert a annoncé lundi dernier que le grand plan d'investissement français, prévoyant 5 milliards d'euros pour l'agriculture, servirait à financer « de l'irrigation », la profession reste à ce jour sans aucune visibilité sur les moyens financiers qui y seront réellement affectés.

L'agriculture a déjà adapté ses pratiques et itinéraires culturaux au changement climatique, mais l'accélération et l'amplitude de celui-ci rend urgente la nécessité de donner les moyens à l'agriculture de s'adapter. Si l'innovation permettra de continuer d'améliorer l'efficacité de l'eau, son stockage est une des réponses d'avenir indispensable et au service de l'ensemble de la société<sup>1</sup>.

Les Assises de l'eau prévues en septembre doivent déboucher sur un plan d'action concret avec des moyens à la hauteur pour relever les défis. L'avenir de l'agriculture et des territoires de la France en dépend.

#### Contacts presse :

**FNSEA** Christine Claudon : 07 60 47 44 52 [christine.claudon@reseaufnsea.fr](mailto:christine.claudon@reseaufnsea.fr)

**APCA** Iris Roze : 01 53 57 10 51 [iris.roze@apca.chambagri.fr](mailto:iris.roze@apca.chambagri.fr)

**Irrigants de France** Anne Kettaneh : 06 83 22 05 01 [anne.kettaneh@agpm.com](mailto:anne.kettaneh@agpm.com)

**JA** Célia Faure : 06 68 66 15 83 [cfaure@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:cfaure@jeunes-agriculteurs.fr)

**Coop de France** Manuèle Maréchal : 06 01 18 82 47 [manuele.marechal@coopdefrance.coop](mailto:manuele.marechal@coopdefrance.coop)

---

<sup>1</sup> En France, entre 2003 et 2013, la surface équipée pour l'irrigation a stagné (+0,03%) tandis que la moyenne européenne a progressé de 13,4% et le taux d'irrigation de la surface agricole utile française ne se situe qu'au 9e rang européen et est même inférieur à la moyenne européenne. A titre de comparaison, l'Espagne dispose de presque deux fois moins de ressources renouvelables que la France mais en stocke considérablement plus, sa capacité de stockage est de 48% de flux annuels contre 4,7% en France.